

Diplômés

Documents disponibles auprès du Service des Diplômes

Si votre demande n'entre dans aucune des deux catégories suivantes, veuillez-vous reporter au point "Documents disponibles auprès de votre Faculté ou Institut".

Vous souhaitez retirer votre diplôme obtenu avant **2013-2014 (inclus)**

Vous souhaitez obtenir un duplicata de diplôme (**toutes années confondues**)

Veuillez télécharger [le formulaire de demande](#).

Ce document est à retourner complété et signé, à l'adresse indiquée, accompagné des pièces justificatives.

Attention ! Un seul duplicata, par diplôme obtenu, peut être délivré.

N.B: Les délais de signature des diplômes auprès du rectorat de Lyon sont de 3 mois.

Documents disponibles auprès de votre Faculté ou Institut

Les demandes de relevés de notes, attestations de réussite (**toutes années confondues**) ainsi que les diplômes (**à partir de l'année 2014-2015**) sont à adresser directement à votre secrétariat de scolarité.

Vous trouverez leurs coordonnées sur les sites internet suivants:

[Faculté de Droit](#)

[Faculté des Langues](#)

[Faculté des Lettres et Civilisations](#)

[Faculté de Philosophie](#)

[IAE](#)

[IUT](#)

[Bourg-en-Bresse](#)

[Institut international pour la Francophonie \(ex Iframond\)](#)

[Formation continue](#)

[Relations Internationales](#)

Copies certifiées conformes

La copie d'un document français destinée à une administration française n'a pas besoin d'être certifiée conforme.
La copie certifiée conforme peut être exigée uniquement pour les documents français destinés à des administrations étrangères.

Plus d'informations sur le lien suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1412

Contacts

Service des Diplômes
Pôle Offre de formation

Direction des Études et de la Vie Universitaire

diplomes@univ-lyon3.fr

Tél. : 04 26 31 86 50
04 78 78 75 32
04 26 31 87 83

Mise à jour : 6 décembre 2018